



# LIouc

Bulletin Municipal  
N° 8 - 2023



Le Village

## **Edito du Maire:**

Elue intégralement dès le premier tour le 15 mars 2020, notre équipe n'a été installée dans ses fonctions qu'en juin 2020 en raison de la pandémie de coronavirus. Cette pandémie a fortement pesé sur le fonctionnement normal de nos institutions.

Aujourd'hui, au terme de 32 mois d'exercice de nos fonctions électorales, nous approchons symboliquement de la moitié de notre mandature. C'est pour nous l'occasion de revenir sur les réalisations de l'action municipale, malgré le contexte défavorable, et de faire le point sur les projets que nous souhaitons mener à bien d'ici la fin de notre mandat en mars 2026.



La Rouvière



Campagnani

## **Bilan provisoire d'activités de l'équipe municipale à fin janvier 2023**

### **Administration de la commune**

- Tri, réunification, classement des archives municipales et réalisation d'un local à archives adapté et sécurisé
- Optimisation de l'information municipale par la publication régulière de bulletins municipaux distribués dans les boîtes aux lettres et consultables sur le site internet de la mairie
- Mise en place d'un système d'information d'urgence des habitants via l'application « Info flash »
- Mise en place de permanences des élus le samedi matin pour rencontrer les habitants. Cette initiative n'ayant pas rencontré le succès espéré, a été abandonnée. Les élus peuvent toujours être sollicités sur simple RDV auprès du secrétariat de la mairie
- Organisation de 4 scrutins (élections départementale, régionale, présidentielle et législative)

### **Gestion financière de la commune**

- Réaménagement des modalités de remboursement du prêt de 160 000 € contracté en mai 2013 au taux de 4,5% auprès de la Caisse d'Épargne pour la nouvelle mairie (taux obtenu: 3,7%). Les démarches auprès du Crédit Agricole pour renégocier les modalités de remboursement du prêt de 300 000 € contracté en 2012 pour l'assainissement n'ont pu aboutir à une solution économiquement intéressante pour notre commune.
- Renégociation à des conditions économiques plus avantageuses pour la commune du contrat de fortage avec l'entreprise Soulages qui exploite la carrière située sur les terrains indivis des communes de Liouc et de Brouzet.

- Obtention d'une subvention de l'Etat de 13 725 € dans le cadre du plan de relance pour la rénovation énergétique (pose de panneaux photovoltaïques sur l'atelier municipal) et de 5 490 € du conseil départemental du Gard.
- Obtention de subventions (72 394 €) pour l'enfouissement des réseaux et la réfection de l'éclairage public du bas de la rue du Coutach (coût total : 118 790 €)
- Obtention d'une subvention dans le cadre des amendes de police d'un montant de 21 075 € pour les travaux de sécurisation du carrefour de la Rouvière

### **Electrification – éclairage – Internet**

- Changement des câblages fil-nus par du fil renforcé torsadé entre le château de Planque et le quartier de Cauvessargues.
- Enfouissement des réseaux et réfection de l'éclairage public du bas de la rue du Coutach
- Installation de la fibre

### **Sécurité**

- Remise en conformité des bornes et poteaux d'incendie et réfection de celle située au croisement de la route d'Aiguebelle et du chemin du Thym. Signature d'un contrat d'entretien des installations
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et distribution à la population du DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs)
- Sécurisation du carrefour de la Rouvière. Nouvelle signalisation + feux clignotants
- Demande de sécurisation et d'aménagement d'un abribus au croisement de la route départementale 35 Quissac-Sommières et de la rue Basse.

## **Station d'épuration**

- Remplacement d'équipements de surveillance défectueux et modification du système d'alerte par téléphone
- Remplacement d'une pompe de relevage.

## **Mobilité**

- Inscription de notre commune sur la plateforme d'auto-stop organisé «Rezo Pouce». Dans le cadre de cette opération, deux «arrêts sur le pouce» seront identifiés sur le territoire de la commune; un à la Rouvière au niveau de l'arrêt de bus, l'autre en bas du village au carrefour de la route de Quissac. Deux aires de covoiturages seront également aménagées à proximité de notre village à la sortie de Quissac, une en direction de Montpellier (près du rond-point LIDL), l'autre en direction de Sommières (parking croisement rue basse et RD 35).

## **Culture -Animations**

- Installation d'une deuxième boîte à livres à la Rouvière
- Organisation de deux séances de cinéma en plein air devant la chapelle
- Accueil d'un spectacle de théâtre avec déambulation dans les rues du village
- Soutien actif aux manifestations organisées par ALAC (subvention annuelle de 500 €, prêt de matériels, mise à disposition de personnels)
- Réalisation d'une piste de BMX

## **Approvisionnement en eau potable de la commune**

- Validation d'un schéma directeur au sein du syndicat intercommunal de Corconne-Liouc-Brouzet visant à l'exploitation d'une nouvelle ressource en eau par forage sur le site des Rabassières près de Corconne et réalisation de travaux d'urgence afin de sécuriser la conduite existante alimentant LIOUC, celle-ci ayant fait l'objet de multiples casses au cours des dernières années

## **Développement économique**

- Trois marchés de producteurs ont été organisés au cœur du vieux village. La pérennisation de ces manifestations est en cours de réflexion.
- La commune a signé un engagement de vente d'une parcelle de 4 ha à la Communauté de communes pour la réalisation d'une zone d'activité économique à proximité de la déchetterie.
- La commune a accueilli l'implantation d'une boucherie à proximité du hameau de Campagnani
- La commune s'est impliquée dans la réalisation d'un éco-parc de plusieurs dizaines d'ha autour de l'actuelle déchetterie afin d'accueillir une unité de recyclage de déchets plastiques agricoles, une ferme solaire, une unité de production d'hydrogène vert et une ZAE.
- Acquisition de parcelles de terrain pour un total de 5 ha à proximité de la déchetterie afin de maximiser l'emprise foncière de la commune dans cette zone vouée au développement d'activités économiques.

## **Ancienne porcherie**

- Dossier à l'étude avec le propriétaire pour la décontamination et la démolition des installations amiantées
- Aménagement possible d'une zone résidentielle à haute qualité environnementale et aménagement paysager « Domaine de la Capitelle »

## **Mise en valeur et préservation du patrimoine**

- Réhabilitation du pont romain à la sortie de la Rouvière
- Mise en place de signalétique pour de nouveaux chemins de randonnée
- Eclairage de la calade couverte dans le vieux village
- Ravalement de la façade de la mairie et travaux de couverture
- Réfection du logement locatif de la mairie.

## **Développement durable – gestion des déchets -transition énergétique**

- Distribution de composteurs individuels
- Aménagement d'une aire de compostage collectif
- Installation de containers pour faciliter la collecte et le ramassage des sacs jaunes
- Mise en place de panneaux interdisant les dépôts sauvages d'ordures
- Suppression de tous pesticides pour l'entretien de l'espace public
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier municipal
- Etude en cours pour la mise en place d'un système d'autoconsommation collective partagée d'énergie électrique d'origine solaire
- Extinction nocturne de l'éclairage public

## **Voirie**

- Remise en état de la voirie et des chemins communaux après les intempéries du 14 septembre 2021
- Reprise du goudronnage de la route Vieille et du virage de Cauvessargues
- Pose de ralentisseurs

- Achat d'un tracteur et d'une épareuse avec Brouzet pour l'entretien du bord des routes
- Rationalisation du stationnement au cœur du vieux village
- Achèvement de l'aménagement de l'aire de pique-nique en contre-bas de la Chapelle

### **Education (SIRP du COUTACH)**

- Nos élus et notamment le premier vice-président du SIRP ont œuvré à la mise en service de la nouvelle école maternelle et du nouveau service de restauration (cuisine de production à base de produits bio et locaux)
- Instauration de réunions régulières avec les directrices d'écoles pour améliorer la résolution des problèmes et donner plus d'autonomie aux équipes pédagogiques pour l'utilisation des moyens budgétaires alloués par les communes
- Etude en cours sur le projet de réhabilitation de l'école élémentaire
- La mise en place d'un conseil municipal des enfants n'a pu aboutir faute de candidats

### **Projets à l'étude ou à mener à bien d'ici la fin de notre mandature**

- Finaliser le Schéma Directeur d'Eau (SIAEP) et relancer l'urbanisme
- Finaliser le projet du Domaine de la Capitelle
- Achèvement de l'ECOPARC des GARRIGUES
- Réfléchir à réactiver un marché de producteurs
- Travaux Virage de CAMPAGNANI
- Réflexions sur l'ALAC et autres associations
- Remise en état des voiries où cela sera nécessaire
- Aménager l'arrêt de bus sur le bas du Vieux Village (Abri Bus)
- Projet de photovoltaïque en autoconsommation sur la commune à concrétiser
- Aménager le 'jardin de pluie' en parc d'animations culturelles et sportives et zone de détente
- Sensibiliser les habitants au tri des déchets (en partenariat avec la CCPC)
- Repenser la voirie pour tous : piétons, poussettes, PMR, vélos

Combien de pages faudrait-il pour le décrire ?

Loïn des bruits de la ville, entouré de champs et de vignes,  
Ses arbres 🌳 centenaires, sa jolie chapelle sublime,  
Que l'on ne peut découvrir qu'en entrant dans le village  
En parcourant ses ruelles en calade.

Ses chemins de randonnées en toute liberté.

Entre ciel et terre, entre le passé

Et le présent, la paix est dans le village peuplé

De gens de tous âges.

Liouc est ainsi ce lieu où l'on demeure,

Où l'on construit son nid en pierre de bonheur,

Où le ciel n'est pas toujours bleu au rythme des saisons,

Maïs où l'on cultive sa vie avec passion.

Que l'on soit né ici ou là-bas,

C'est à Liouc que l'on vivra.....par Nicole.....



### **Infos Pratiques**

*Adresse Mairie : 62 Montée de l'Aire*

*Téléphone : 04 66 77 30 44*

*Courriel : [mairie.de.liouc@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.liouc@wanadoo.fr)*

*Jours d'ouverture de la Mairie : les mardi après-midi de 14 h à 18 h 15*

*et les vendredi matin de 9 h à 12 h 30*

*Extinction de l'Eclairage public de minuit à 5h00*